

# Les effets des violences conjugales et familiales sur le droit au séjour

Le 28 février 2020 à Sète

En partenariat avec La Cimade

## Introduction :

- ▶ Cadre juridique applicable.
- ▶ Définitions.

## Les effets des violences conjugales et familiales sur le droit au séjour

- ▶ La rupture de la communauté de vie en raison des violences conjugales et familiales.
  - Le régime de droit commun prévu par le CESEDA :
    - Les conjoint(e)s de français.
    - Les bénéficiaires du regroupement familial.
    - Les ressortissant(e)s de pays tiers conjoint(e)s de communautaires
    - Les bénéficiaires d'une ordonnance de protection.
    - Les personnes étrangères en situation irrégulière.
  - Le statut particulier des ressortissant(e)s algérien(ne)s.
- ▶ Les autres mesures en cas de violences conjugales :
  - Les exonérations sur les taxes et droits des titres de séjour
  - Le visa retour

## Formatrice : Aurélie BEDU

- ▶ Permanente du CICADE depuis 1999
- ▶ Juriste et formatrice spécialisée en droit international de la famille et en droit des étrangers - Responsable depuis 2002 du Lieu ressource du CICADE consacré au droit de la famille des femmes étrangères ou « issues de l'immigration ».
- ▶ Auteur du guide juridique en droit international privé intitulé « Droit de la famille des femmes françaises et maghrébines » paru en 2007.

## CICADE

Association régie par la loi du 1er juillet 1901  
Organisme de formation déclaré

[www.cicade.org](http://www.cicade.org)

